

**ASSEMBLÉE NATIONALE**

25 mars 2021

---

**LUTTE CONTRE LE DÉRÈGLEMENT CLIMATIQUE - (N° 3995)**

Commission	
Gouvernement	

Retiré

**AMENDEMENT**

N ° 4092

présenté par

M. Chassaigne, M. Wulfranc, M. Brotherson, M. Bruneel, Mme Buffet, M. Dharréville,  
M. Dufrègne, Mme Faucillon, M. Jumel, Mme Kéclard-Mondésir, Mme Lebon, M. Lecoq,  
M. Nilor, M. Peu, M. Fabien Roussel et M. Serville

-----

**ARTICLE 59**

Compléter l'alinéa 2 par les mots :

« dont la composition des produits est garantie sans additifs, colorants, stabilisants, émulsifiants ou protéines végétales transformées ou purifiées. »

**EXPOSÉ SOMMAIRE**

Les auteurs de cet amendement souhaitent s'assurer que les produits entrant dans la composition des repas végétariens proposés sont de grande qualité nutritionnelle et non transformés.

Les retours d'expérience des repas servis dans la restauration scolaire dans le cadre du choix d'un menu végétarien démontrent aujourd'hui très souvent l'utilisation de produits transformés ou ultra-transformés, sous la forme de boulettes ou galettes végétales, conduisant à la consommation d'additifs contraires aux enjeux nutritionnels et à la qualité alimentaire des repas servis.